

3. Combien de personnes ont été remerciées de leurs services dans Compton-Frontenac, par le ministère des Postes depuis le 18 juin 1962 et a) de qui s'agit-il dans chaque cas, b) quelles étaient les raisons dans chaque cas pour le renvoi?

4. Combien de changements de locaux ou d'administration sont prévus par le ministère des Postes dans Compton-Frontenac pour la prochaine année, à la suite d'enquêtes ou de recommandations qui sont déjà faites et de quel endroit ou de qui s'agit-il dans chaque cas et quelles sont les raisons évoquées?

Réponse: Comme il a été dit, le 4 décembre 1963, en réponse à la question n° 1677, ce sont là des renseignements dont nous ne disposons pas sous cette forme. Les réunir exigerait la consultation d'un très grand nombre de dossiers et nécessiterait un travail excessif et de grandes dépenses.

(Traduction)

MINES ET RELEVÉS TECHNIQUES—PERSONNEL DANS COMPTON-FRONTENAC

Question n° 1190—M. Latulippe:

Le ministère des Mines et des Relevés techniques compte-t-il des employés dans Compton-Frontenac? Dans l'affirmative, a) quels sont leurs noms, b) où travaillent-ils, c) depuis quand sont-ils à l'emploi du ministère, d) quels sont leurs traitements?

L'hon. M. Benidickson: Le ministère des Mines et des Relevés techniques n'a pas d'employés permanents dans la région de Compton-Frontenac.

ACHAT DES «PALISADES» À JASPER

Question n° 1197—M. Horner (Jasper-Edson):

1. Quand le gouvernement a-t-il acheté la propriété désignée sous le nom de Palisades à Jasper?

2. Combien a-t-il payé cette propriété?

3. A-t-on fait des observations au gouvernement en vue d'affecter cette propriété à des fins de formation de la jeunesse?

4. Quelle a été la réaction du gouvernement à ces observations?

L'hon. M. Laing: 1. Le 25 avril 1962.

2. \$277,850.

3. Oui.

4. On a décidé d'utiliser les édifices à d'autres fins.

PARC NATIONAL DU FORT LATOUR

Question n° 1199—M. Bell:

Relativement au projet d'aménagement d'un parc historique national à Fort LaTour, Portland-Point, Saint-Jean (N.-B.), a) quels résultats ont donné les fouilles qui ont été faites l'été dernier, b) a-t-on fait des démarches auprès des autorités françaises quant aux vieilles archives et, dans l'affirmative, à quoi les démarches ont-elles abouti; c) dans quelle mesure le présent gouvernement entend-il contribuer au projet?

L'hon. M. Laing: a) Les fouilles archéologiques ont révélé que les vestiges du fort LaTour ne suffiraient pas à une véritable reconstitution. On a retrouvé divers objets façonnés, mais, du fort lui-même, il ne subsiste que des fragments de mur épars et disjoints.

b) On a cherché de la documentation concernant le fort LaTour en France, l'an dernier et cet hiver, mais en vain.

c) Le gouvernement songerait à partager à parts égales, avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick et la municipalité, le prix d'achat de la propriété où était situé le fort, si tel était le désir de ces deux organismes. Une proposition à cette fin a été présentée au gouvernement provincial et au comté de Saint-Jean.

ART ABSTRAIT DANS LES AÉROGARES

Question n° 1201—M. Mather:

1. Quel est le coût, en dollars, des œuvres d'art abstrait que l'on voit dans les nouvelles aérogares de Winnipeg, d'Edmonton et de Toronto?

2. A-t-on l'intention de recourir à la même forme d'art pour la décoration de l'aéroport international de Vancouver?

L'hon. M. Pickersgill: 1. Le coût des œuvres d'art aux nouvelles aérogares de Winnipeg, d'Edmonton et de Toronto s'élève à \$270,000 ce qui représente $\frac{1}{2}$ p. 100 du coût des travaux à ces aérogares.

2. Un crédit analogue de $\frac{1}{2}$ p. 100 du coût des travaux sera affecté à une œuvre d'art à la nouvelle aérogare de Vancouver.

REDRESSEMENT DES IMPORTATIONS EN PROVENANCE DES ÉTATS-UNIS

Question n° 1202—M. Mather:

A quoi faut-il attribuer l'augmentation sensible des importations canadiennes en provenance des États-Unis au cours du premier trimestre de 1964?

Réponse: Les dernières données statistiques disponibles indiquent que les importations en provenance des États-Unis ont augmenté de 17.5 p. 100, du premier trimestre de 1963 au premier trimestre de 1964, alors que les importations parallèles ont augmenté de 17.6 p. 100. Cette hausse des importations reflète une demande considérablement accrue au Canada, ainsi que le rythme rapide de l'expansion au cours de l'année dernière. Mais elle est sans doute attribuable en partie à la suppression, au début d'avril 1963, des dernières surtaxes à l'importation qui avaient été en vigueur depuis la crise du change l'année précédente.

POIDS DES PRODUITS VENDUS DANS DES EMBALLAGES DE CARTON CIRÉ

Question n° 1204—M. Orlikow:

La direction des poids et mesures du ministère du Commerce et la direction des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont-ils été en mesure de décider à quel ministère il incombe de s'assurer que le contenu des récipients cirés correspond aux indications inscrites sur les récipients?

L'hon. Mlle LaMarsh: La question n'a posé aucune difficulté depuis des années. L'indication exacte du contenu net sur les récipients